

Charte d'engagement éthique du joueur

Parce que loisir et convivialité doivent être intrinsèques à la pratique du bridge, cette charte d'éthique du joueur est la vôtre !

1. La courtoisie

C'est l'élément essentiel grâce auquel la confrontation sportive à toutes chances de se dérouler dans de bonnes conditions.

Ca va sans dire, mais ça va mieux en le disant ! Je prends plaisir à :

- **Saluer** mes adversaires à leur arrivée à la table (et m'excuser de ne pas l'avoir fait spontanément si l'on était encore trop dans le contexte de la donne précédente).
- avoir une tenue vestimentaire correcte, manifestation de courtoisie.
- présenter ma **feuille de convention**. Elle est indispensable et même obligatoire dans les épreuves fédérales, et doit comporter :
 - o Les noms, prénoms et classement des deux joueurs.
 - o La méthode de base explicitée.
 - o Toutes les conventions ou agréments d'enchères dont le sens pourrait ne pas être clairement compris par l'adversaire.

Avant le début du jeu, l'attention des adversaires doit être attirée sur les conventions particulières de déclarations ou de jeu de la carte.

Les deux joueurs d'une même paire doivent utiliser le même système de base et les mêmes conventions.

Dans les épreuves françaises homologuées, la feuille de conventions doit être rédigée en **français**.

La feuille de conventions est mise à la disposition des adversaires pendant toute la durée des enchères et du jeu de la carte.

La feuille de conventions est également souhaitable pour les tournois de régularité (clubs).

En cours de jeu, les échanges verbaux sont rarement nécessaires. Si j'ai une question à poser, je le fais courtoisement et à mon tour de déclarer ou d'entamer.

Les injures, insultes ou mots déplacés envers son **partenaire** doivent être bannis s'il a mal joué ; il en est le premier contrit, il est inutile d'en rajouter ! Raconter à qui veut l'entendre l'ensemble de ses exploits à la fin du tournoi est inutile et méchant.

Saluer mes adversaires à leur départ (ou le mien) est de mise.

2. Le comportement

Pendant le jeu

Le jeu de la carte respecte un tempo pour que le temps pris par la donne en cours n'empiète pas sur le temps alloué à la donne suivante. Le déclarant ne doit pas non plus « emballer » le jeu, mais laisser à ses adversaires le temps d'organiser leur défense et d'enregistrer les cartes jouées à chaque pli.

Le mort a une **attitude strictement passive**, restant aux ordres du déclarant, en se gardant de suggérer, par quelque moyen que ce soit, un jeu particulier.

Les deux joueurs de la défense s'abstiennent de toute mimique ou réaction qui pourrait suggérer un intérêt ou une désapprobation pour les cartes jouées par leur partenaire.

Les hésitations sont à proscrire, notamment dans les cas suivants :

Pendant les enchères

On doit tendre à respecter un rythme régulier pour faire ses déclarations, mais on a le droit de réfléchir si l'on a une raison valable de bridge de le faire.

Deux choses sont interdites :

- **Hésiter sans raison** (par exemple dans le but de tromper l'adversaire).
- **Tenir compte sciemment d'une information que l'hésitation du partenaire aurait pu induire.**

Pendant le jeu de la carte

On ne doit pas hésiter :

- Avec **un singleton**,
- Avec **un doubleton** si on pense que la carte jouée ne sera pas « lisible » pour le partenaire,
- **En défaussant**, ce qui suggérerait que la carte jouée n'est pas neutre,
- **Avant le jeu du mort, quand le déclarant s'apprête manifestement à faire une impasse** et que l'on n'a pas la carte qu'il recherche.

Je comprends et accepte cependant avec bienveillance les hésitations involontaires des joueurs débutants ou peu aguerris, sans que cela ne porte à commentaire bien sûr !

A la fin du jeu

Il convient **d'attendre d'avoir obtenu l'accord de l'adversaire sur le résultat de la donne et le score avant de remettre ses cartes dans l'étui.**

S'il y a un différend, il faut procéder calmement à la reprise des cartes dans l'ordre où elles ont été jouées. **Évitez les remarques**, faites souvent à haute voix, qui peuvent être perçues aux tables voisines et fausser ainsi les résultats du tournoi.

Une attitude agressive envers son partenaire en lui reprochant sa façon de jouer est à proscrire absolument. De même une attitude ironique ou narquoise envers l'adversaire à l'issue d'un coup heureux est contraire à l'éthique (ne soyons pas donneur de leçon 😊).

Au changement de position

Si le jeu n'est pas terminé ou si la feuille de marque est encore ouverte sur la table à laquelle je dois aller, je me tiens suffisamment en retrait pour ne **pas obtenir d'informations abusives** sur la donne.

Si, par un concours de circonstances indépendant de ma volonté, j'ai connaissance du résultat d'une donne avant de l'avoir jouée, ou de la position d'une carte clé, je dois **immédiatement avvertir l'arbitre**.

Tout au long de l'épreuve

Je dois limiter les déplacements au strict minimum et m'abstenir absolument d'avoir le moindre échange d'informations sur l'épreuve en cours avec d'autres joueurs ou des spectateurs.

3. L'arbitre- directeur de tournoi et moi



J'ai choisi d'être licencié à la fédération française de bridge pour jouer des épreuves homologuées par la fédération, qu'elles soient très compétitives ou plus conviviales : par ce libre choix je m'engage à respecter :

- Les usages et coutumes de la pratique du bridge (éthique)
- Les règles du jeu
- Les lois qui les régissent (code de l'arbitrage, règlements, etc)
- Ceux qui ont la charge de les faire appliquer ; l'arbitre est directeur du tournoi avant d'en être l'arbitre.

L'arbitre est donc mon allié, pas mon ennemi.

Quand faire appel à l'arbitre ?

- A chaque fois qu'un **incident** perturbe ou empêche le déroulement normal du jeu, que les motifs soient pratiques (exemples : manque une carte, mauvais étui, etc), techniques (exemples : entame ou enchère hors tour) ou subjectifs (exemples : hésitations, erreur d'explication)
- A chaque fois que j'ai un **doute** sur la conduite à tenir (exemple : la marque)
- Si je constate une **anomalie sur la feuille ambulante** (score erroné que je ne dois pas rectifier moi-même).

Pourquoi faire appel à lui ?

Parce que c'est lui qui détient la solution à mon problème.

Comment faire appel à lui ?

Avec la plus grande courtoisie 😊

Appeler l'arbitre est donc une nécessité dans certains cas, un simple devoir dans d'autres. Je ne peux m'y soustraire et personne ne peut ni ne doit m'en empêcher.

Aucun joueur ne doit considérer comme insultant ou atteignant son honneur l'appel à l'arbitre effectué par son adversaire ; c'est la simple application du droit élémentaire de chacun à la table.

Il est interdit de s'arbitrer soi-même !

Tout arrangé amiablement pourra être annulé.

Quelques recommandations

Tout le monde peut commettre une erreur (entame hors tour, enchère insuffisante...) ; il est appréciable que le joueur fautif lui-même prenne l'initiative d'appeler l'arbitre.

Le joueur qui appelle l'arbitre en explique les raisons.

Ne pas parler tous en même temps est nécessaire à la sérénité des exposés et à l'avancée rapide vers la résolution du problème. Il convient donc **d'attendre son tour pour donner sa version**.

Je suis **clair et précis**. Je dois formuler ma revendication de façon **explicite**, rien d'évasif ne pouvant être retenu.

Même si ce qu'expose l'adversaire me paraît contraire aux faits, je reste **courtois**. L'attitude inverse est contre-productive.

Je dois absolument **parler à voix basse**, car il n'est pas opportun que la salle entière connaisse la donne !

Que va faire l'arbitre ?

L'arbitre va nous donner la solution qui nous permettra de continuer à jouer. Il peut prendre une décision temporaire ou définitive, mais TOUJOURS justifiée par l'application d'une loi du code de l'arbitrage ou d'un règlement écrit.

Mes droits vis à vis de l'arbitre

Je peux lui demander de préciser ou lire la loi qu'il applique, et la motivation de sa décision.

Le droit d'appel

Si malgré les éclaircissements fournis je pense avoir raison, dans les compétitions fédérales j'ai le droit de faire appel de la décision de l'arbitre dans les délais prescrits et avec toute l'amabilité qui m'est coutumière.

Une **commission d'appel**, constituée de personnalités compétentes, se réunira ultérieurement* et examinera ma réclamation et mes arguments.

Je note que si je peux faire appel de toute décision, je ne peux pas faire appel contre la loi sous prétexte de trouver la sanction trop sévère (exemple : renonce cruellement sanctionnée bien qu'elle ne change rien à l'issue de la donne ou du tournoi).

En m'asseyant j'ai accepté les règles du jeu, je suis donc **fair play**. Ne jamais oublier de respecter la décision de l'arbitre. Un comportement irrespectueux vis-à-vis de l'arbitre est, comme dans tous les sports, passible **de sanctions disciplinaires**.

L'arbitre ne joue ni avec ni contre moi.

**Certaines exceptions peuvent donner lieu à la tenue d'une commission d'appel in situ*

4. Les interdictions dans les compétitions fédérales

Le tabac et les vapoteuses

Il est interdit de fumer dans l'ensemble des locaux.

Les téléphones portables

Ils doivent impérativement être neutralisés (mode avion ou éteints) avant le début de l'épreuve, et le rester jusqu'à sa fin.

Les boissons alcoolisées

Elles sont à éviter et l'instance organisatrice peut les interdire totalement pendant l'épreuve.

Les interdits liés au jeu

- Le mort ne peut ni regarder les jeux adversaires ni celui de son partenaire. Quel que soit le talent de ce dernier, il ne peut se lever pour suivre « en temps réel » sa ligne de jeu.
- Un joueur ne doit pas regarder l'endroit d'où un autre joueur tire les cartes de son jeu.
- En match par quatre, il ne faut pas aller voir le match joué par ses partenaires, même avec l'autorisation de l'autre équipe.
- Il faut éviter toute mimique à la table malgré le défaut d'alerte par le partenaire de la superbe convention à laquelle nous avons ensemble consacré des heures de mise au point, ou à la vue d'un jeu du mort qui me surprend.
- Ma feuille de conventions n'est pas une anti-sèche. Destinée à l'usage exclusif de mes adversaires, elle ne doit pas être consultée par mes soins en cas d'oubli de la signification d'une enchère.
- Il convient de s'abstenir de toute réflexion superflue.
- Il faut éviter de prolonger sans raison la durée du jeu.